

Domaine de Taintignies fermé: en trois ans, aucune remise en question des dirigeants - 18-12-2020 06:00:00

Taintignies / Rumes -

Pas de projet pédagogique, personnes en danger, contentions problématiques... Le dossier à charge du Domaine de Taintignies est consternant.



L'arrêté ministériel portant sur le retrait d'agrément (en mars 2021) de l'ASBL «Domaine de Taintignies» tient en quatre pages. Mais c'est le résultat d'un long et méticuleux travail de la part de l'AViQ (agence pour la qualité de la vie). Il est rare qu'une institution écope d'une telle sanction. La lecture du dossier est éclairante sur la manière avec laquelle les dirigeants n'ont jamais estimé utile de remettre en question leur manière de fonctionner.

Un constat revient régulièrement lors des visites : le contexte de vie déplorable imposé aux personnes handicapées est minimisé et banalisé. *«Ce déni des conditions de vie reste un élément particulièrement préoccupant»*. Les onze mois séparant les deux auditions n'ont pas permis de constater une amélioration significative.

Quelques *«minces améliorations»* (décoration de lieux de vie, engagement d'une responsable pédagogique, etc.) ont pu être observées, quand de nombreux manquements graves persistaient. Un exemple parmi d'autres? Les pratiques de contention particulièrement problématiques au Domaine de Taintignies. *«Des résidents subissent toujours une contention de manière excessive sans respect des protocoles»*. Outre l'enfermement durant de nombreuses heures dans un local d'isolement, l'absence de travail de fond sur les solutions alternatives permettant de gérer les troubles du comportement est problématique.

Plusieurs fois, les mises en danger des personnes accueillies ont été pointées. Notamment par le manque de sécurisation de l'infrastructure: l'utilisation de la chambre d'isolement sans surveillance, tentative de suicide avec des fils électriques, fenêtres bloquées, etc.

Regarder la TV n'est pas un projet pédagogique

Il est aussi reproché l'absence de projet de service. *«Le projet institutionnel est l'axe central de travail dont tout le reste découle. Comment envisager une réforme profonde et durable des pratiques en l'absence de cet outil essentiel?»*

De manière générale, l'usager n'est pas mis au centre du fonctionnement. Les activités mises en avant par le service n'entrent dans le cadre de l'élaboration d'un projet de vie. *«Ce sont presque toujours des activités ponctuelles (sorties, fêtes, séjours); aucune activité régulière n'a pu être mise en avant à l'exception de regarder la télévision».* Comment peut-il en être autrement? *«Lorsqu'un groupe de 17 personnes polyhandicapées, pour la plupart voiturées, sont encadrées par deux éducateurs, il est difficile d'imaginer organiser une sortie nécessitant un véhicule et de se déplacer une fois sur place».*

Le constat suivant est éclairant sur la façon avec laquelle les propriétaires du Domaine de Taintignies envisagent leur «métier». *«Le loyer payé à la famille Dewitte, propriétaire des lieux, reste très élevé. Cette dépense pèse sur le service qui a dès lors moins de moyens financiers à consacrer aux mesures nécessaires à mettre en place au bénéfice des résidents».*

36 visites de contrôle et de conseil

Le nombre de visites d'audit réalisées depuis 2016 tant pour le conseil que le contrôle est conséquent. La moyenne des visites d'audit dans le secteur est d'une visite par institution tous les trois ans. Au Domaine de Taintignies, l'AViQ a fait exploser ces statistiques. En 2016, les services contrôle se sont rendus quatre fois sur place et ont rédigé trois rapports adressés aux gestionnaires. Puis quatre visites en 2017; 10 en 2018; 14 en 2019; et 4 en 2020 malgré le contexte de crise sanitaire.

Aux yeux de l'AViQ, tous ces manquements graves et récurrents depuis des années ne laissent plus d'espoir quant à une amélioration concrète et réelle de sa situation du Domaine de Taintignies qui permettrait le maintien de l'agrément. *«Aucun changement n'a pu être apporté malgré la stratégie de soutien et de suivi intensif par l'Agence qui est allée crescendo ces dernières années. Le nombre croissant de nécessités d'interventions du service Audit et Inspection de l'Agence depuis la reprise de l'ASBL en 2016 est un indicateur des difficultés structurelles et de l'incapacité des gestionnaires à apporter des améliorations significatives et pérennes».*

En pleine crise du coronavirus, le Domaine de Taintignies s'est encore distingué par le manque de mesures de prévention mises en place: pas de gel hydroalcoolique dans les lieux de vie, pas de port du masque par les membres du personnel, pas de respect des gestes barrière, etc. *«Il y a une forme de désinvolture des responsables dans l'approche de ce risque».*

Le service a été touché par le virus en novembre 2020. 36 résidents ont été atteints. *«La gestion de l'épidémie était particulièrement chaotique: pas de cohortage cohérent, pas de protocole de désinfection, des membres du personnel qui circulent d'une unité à l'autre sans protection, des résidents négatifs isolés dans une aile dédiée au Covid...»*

COMMENTAIRE | Certains employés l'ont payé fort cher

Elles ne bénéficient pas de subventions belges, elles ont le loisir de fixer librement leurs tarifs, elles sont parfois spécialisées dans la prise en charge de ressortissants français. Voici dressé en six lignes le portrait des institutions dites APC (autorisation de prise en charge).

Mais elles n'en doivent pas moins veiller à respecter des règles. Le retrait de l'agrément par la ministre Christie Morreale doit-il être considéré comme un sérieux avertissement pour toutes les institutions du même type qui rechignent elles aussi de se remettre en question? Espérons-le. Il est temps que les autorités belges et françaises prennent ce problème à bras le corps. D'autres événements ont révélé qu'il existe d'autres conseils d'administration plus soucieux de la rentabilité financière et immobilière de leur établissement que du projet pédagogique.

Cette situation (qui, espérons-le, se clôturera par une reprise de l'institution par un investisseur sérieux) ne doit pas non plus faire oublier un mouvement de grève incroyablement long (50 jours). Ni le licenciement brutal d'employés qui dénonçaient la gestion scandaleuse de la direction.

Christophe DESABLENS (L'Avenir)

